



**Conférence de presse du
1^{er} février 2022**

Présidentielle 2022

www.collectifhandicaps.fr

Contact presse :

Stéphane Lenoir – stephane.lenoir@collectifhandicaps.fr – 06 14 85 42 62

Sommaire

	Pages
Bilan du quinquennat	3
Les 5 revendications prioritaires	7
Handicap : le Grand Oral pour la Présidentielle 2022	8
Verbatims	9

Bilan du quinquennat

La politique du handicap devait être la priorité du quinquennat. Cette priorité affichée, souvent à grands renforts de communication, s'est traduite certes par des mesures importantes, telles que l'accès au vote des personnes handicapées sous tutelle, la reconnaissance de la surdité ou l'ouverture de certains droits sans limitation de durée, mais n'a pas réussi à impulser une amélioration réelle de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leurs familles. La politique du handicap est faite de délais non respectés, d'échéances bafouées, de droits non appliqués, de communication sans traduction sur le terrain et d'inégalités territoriales. Une succession de Copil, de feuilles de route, de plans ne font pas une politique cohérente du handicap.

Le quinquennat :

- A été en partie monopolisé par la gestion de la crise sanitaire, qui a certes montré les capacités de réaction rapide du gouvernement et de l'administration mais aussi les défaillances par exemple de l'accès aux soins des personnes en situation de handicap ou des services à domicile,
- A été marqué dès le début par un recul majeur dans le domaine de l'accessibilité avec l'instauration d'un quota réduit de logements accessibles dans le logement neuf (loi Elan),
- S'est prolongé avec un refus incompréhensible du gouvernement de ne pas déconjugaliser le calcul de l'AAH,
- Se termine enfin par un avis du comité des droits des Nations-Unies très critique sur la situation des personnes en situation de handicap et par une crise sans précédent de recrutement des professionnels au service de l'autonomie des personnes, qui ont pourtant été particulièrement mis à contribution pendant la crise sanitaire.

Dans tous les domaines, on constate des décalages flagrants entre les ambitions affichées, les mesures adoptées et les droits réels. Nous n'en citons ici que quelques exemples :

Aspects positifs	Aspects négatifs
Renforcement de l'accès à l'école des enfants en situation de handicap	MAIS des milliers d'enfants restent sans scolarisation du fait de bâtis inadaptés et d'absence du médico-social dans l'école, le statut des AESH reste trop précaire et mal rémunéré, et les ESMS ont des listes d'attente interminables.
Sur l'accessibilité, le gouvernement agit pour rendre les sites Internet accessibles et a lancé des ambassadeurs de l'accessibilité	MAIS l'accessibilité universelle reste un leurre et n'a pas connu de réelles avancées pendant ce quinquennat. De plus, l'échéance du 1er juillet dernier sur l'accessibilité numérique n'a pas été respectée.
L'AAH a été revalorisée	MAIS le complément de ressources a été supprimé et le gouvernement a refusé l'autonomie financière aux personnes handicapées contre l'ensemble de la société civile et des partis politiques de l'opposition.
Le gouvernement a dévoilé une feuille de route intitulée "MDPH 2022"	MAIS l'inégalité de traitement entre les départements est criante, la longueur des délais inexplicable et beaucoup de MDPH ne sont pas formées à l'évaluation des besoins, notamment des personnes avec un trouble psychiatrique ou un trouble du neurodéveloppement.
Le gouvernement a mis en place les "communautés 360" et multiplie les discours sur la société inclusive	MAIS ce modèle de développement est réservé à des publics ayant besoin de peu d'accompagnement spécialisé. Certains types de handicap sont délaissés et 10 000 personnes ayant un handicap nécessitant un accompagnement spécialisé 24h/24 ou polyhandicapées restent encore sans solution d'accueil ou d'accompagnement, notamment pour les adultes.

Aspects positifs (suite)	Aspects négatifs (suite)
Le gouvernement a créé une cinquième branche de sécurité sociale dédiée à l'autonomie, « quels que soient l'âge, l'état de santé et le handicap des personnes »	MAIS cette avancée potentiellement historique ne s'accompagne d'aucun financement complémentaire pour définir de nouveaux droits pour les personnes handicapées. Le Collectif Handicaps évalue à 10 milliards les besoins en financements nouveaux.
Le gouvernement a créé une Prestation de compensation handicap - parentalité	MAIS sur la base d'une forfaitisation, contraire aux principes de la prestation de compensation, et discriminatoire à l'égard des personnes handicapées non éligibles à la PCH aide humaine.
Le gouvernement annonce vouloir accompagner tous les types de handicaps	MAIS refuse la compensation du handicap 24h/24, l'élargissement de l'élément aide humaine de la PCH aux personnes avec un handicap lié à un trouble psychiatrique ou du neurodéveloppement et se contente d'une étude-action, sans élargissement immédiat.
Le gouvernement a mené une réforme de l'obligation de l'emploi	MAIS le taux de chômage des travailleurs handicapés reste scandaleusement élevé. Par ailleurs, la réforme des ESAT a été entamée mais reste inachevée et inaboutie.
Avec la crise sanitaire, le secrétariat d'Etat aux personnes handicapées a multiplié les visios et le Collectif Handicaps est associé au comité interministériel du handicaps	MAIS nous avons été souvent confrontés à la défiance vis-à-vis des corps intermédiaires, nous n'avons jamais autant eu l'impression de ne pas être concertés et la plupart des ministres sont restés aux abonnés absents à la suite à nos sollicitations.
Le gouvernement a prôné une transformation de l'offre médico-sociale pour que chaque jeune bénéficie d'une réponse personnalisée après une expertise partagée	MAIS aucun plan d'ensemble n'a été défini, laissant la place à des mesures de circonstance compliquant le millefeuille administratif. Aucune évaluation de ces attentes et besoins n'a été faite, au-delà de notifications administratives. Pas de statistiques pour construire une politique du handicap.

Aspects positifs (suite)	Aspects négatifs (suite)
<p>La campagne Agir tôt et la Stratégie troubles du spectre autistique / troubles du neurodéveloppement, véritables enjeux pour agir sur la trajectoire développementale des petits enfants, futurs adultes, se sont vues dotées d'un budget conséquent</p>	<p>MAIS on peut regretter un manque de moyens de développement de services de repérage, diagnostic et interventions précoces et en aval pour la continuité de ces services. Il n'y a pas eu de répercussions sur les programmes de formation des professionnels, les évaluations des ESMS et la revalorisation des CPOM.</p>

Les 5 revendications prioritaires du Collectif Handicaps

- > **Créer une prestation universelle d'autonomie**, permettant de garantir une compensation intégrale, effective et personnalisée du handicap, sans exclusion d'aucune situation de handicap.
- > **Inscrire dans la Constitution le principe de l'accessibilité universelle.**
- > **Garantir la qualité de l'accompagnement et des interventions** grâce à de meilleures formations, à la valorisation des compétences actualisées, des métiers et des carrières ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail.
- > Permettre à toutes les personnes en situation de handicap se trouvant dans l'incapacité de travailler, de manière temporaire ou durable, de percevoir **un revenu minimum d'existence au moins égal au seuil de pauvreté** et dont le mode de calcul doit reposer sur l'individualisation.
- > **Renforcer la participation des personnes en situation de handicap**, via le Collectif Handicaps et les associations représentatives, dans les processus de prise de décision publique à tous les niveaux (national, régional et municipal).

L'ensemble du manifeste : [Manifeste élection présidentielle 2022 - Collectif Handicaps](#)

Handicap : le Grand Oral pour la Présidentielle 2022 !

Les 3 et 15 mars, le Collectif Handicaps invite les candidates et candidats à se prononcer sur leur vision du handicap et leur programme.

Verbatims

Arnaud de Broca, Président du Collectif Handicaps :

« Deux tâches ou stigmates indélébiles montrent que la priorité affichée était de façade au cours du quinquennat :

-La réduction du nombre de logements neufs accessibles avec la loi ELAN

-Le refus de déconjugaliser l'AAH et le refus de l'indépendance financière »

« Concernant le CIH, on n'attend pas le grand soir, mais on attend la concrétisation d'un certain nombre de chantiers ouverts pendant le quinquennat».

« Il faut donner du contenu à la branche Autonomie, donner du contenu c'est aussi donner des moyens. C'est une réforme sur le long terme qui nécessite que l'on s'y attèle dès les 100 premiers jours. »

« Nous voulons dire aux candidates et candidats qu'ils doivent travailler le sujet. Ça ne suffit plus de dire que le handicap est une priorité. »

« A ce stade, soit les candidats méconnaissent le sujet, soit ils font du pointillisme en ne citant que quelques mesures symboliques. Personne ne semble avoir une vision globale de la politique du handicap nécessaire. »

« Le Grand Oral sera le lieu pour parler à 12 millions de personnes en situation de handicap. Ceux ou celles qui ne viendront pas en porteront la responsabilité. »

Luc Gateau, Président de l'Unapei :

« Dans une MAS dans le sud de la Bourgogne, une directrice a été obligée d'envoyer des résidents dans un EHPAD. Les résidents ont perdu leurs repères, et il y a eu un décès».

Véronique Davallet-Pin, maman d'un fils polyhandicapé (20 ans) :

« Maman d'un fils polyhandicapé de 20 ans et AESH depuis 11 ans, je suis des deux côtés de la barrière du mépris».

Sur la crise actuelle du médico-social, Madame Véronique Davallet-Pin, maman d'un fils polyhandicapé de 20 ans a insisté fermement sur « *la nécessité absolue de garder les établissements ouverts* ».